

MAIRIE DE QUESTEMBERT

APPEL À PROJETS

Création artistique participative
dans l'espace public

Saison estivale 2024

Installation individuelle ou collective

Arts visuels



Service Culture

Mairie de Questembert

1 Place du Général de Gaulle

56230 QUESTEMBERT

02.97.26.11.38

m.bonnet@mairiequestembert.bzh

www.mairie-questembert.fr

LE PROJET //

INTRODUCTION //

Questembert est une commune du Morbihan de près de 8 000 habitants située entre Vannes et Redon. Que ce soit au travers de spectacles ou d'installations plastiques, la programmation culturelle de la ville se déploie en grande partie dans l'espace public.

Avec l'objectif de **faire dialoguer la création contemporaine avec la population du territoire**, un appel à projets artistiques a été lancé en 2023. Dans le prolongement de cette première édition réussie, la ville de Questembert renouvelle ce dispositif afin qu'une installation artistique participative prenne place dans le centre-ville de la commune sur la saison estivale 2024.

L'ÉDITION 2023 //

En 2023, le jury a retenu l'artiste Laurent Lacotte et son projet **Nos Lendemain**. Pour ce projet, l'artiste est allé à la rencontre des Questembertois de tous âges pour les interroger sur leurs souhaits pour demain. Une cinquantaine de ces souhaits ont été sélectionnés pour investir les Halles du marché, bâtiment emblématique de la ville, ainsi que d'autres lieux du centre-ville. Pleinement intégrée à la programmation estivale, l'œuvre sous les Halles a été visible jusqu'à décembre 2023.

LE PROJET POUR 2024 //

La municipalité souhaite, au travers de sa politique culturelle, faire de l'espace public un espace d'expression artistique.

Porté par les élus de la collectivité, ce projet tend à **soutenir la création artistique**, à **développer des actions de médiation auprès de divers publics** et doit **participer à l'embellissement du centre-ville** dans le cadre de la saison estivale 2024.

Les créations proposées dans le cadre de l'appel à projets devront donc prendre place dans l'espace public, et plus particulièrement dans le centre-ville de Questembert, avec comme consigne **d'investir au moins un lieu parmi ceux proposés ci-après**. Cet appel à projets vise à faire dialoguer la création artistique contemporaine avec la population du territoire. Les candidats ont donc pour mission **d'intégrer les habitants à leur projet dans une dynamique d'échange et de partage**. Un ou plusieurs temps de résidence se tiendront sur la période mai/juin 2024 pour permettre à l'artiste de rencontrer les habitants de Questembert.

LE PROJET //

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS //

Les principaux critères de sélection des projets sont :

- **l'ambition artistique** : l'originalité du projet, la qualité des matériaux utilisés et du rendu final.

- **l'intégration des habitants au processus de création** : la réflexion autour des temps de rencontres, la motivation de l'artiste à intervenir auprès de divers publics.

- **l'intégration du projet dans l'espace public** : la capacité du projet à investir l'espace public de manière pertinente et sa résistance face aux conditions extérieures.

- **la faisabilité technique et financière du projet**, en cohérence avec l'enveloppe budgétaire maximale de 8500€ toutes dépenses comprises.

Le jury sera sensible à :

- la capacité du projet à générer peu de déchets et aux possibilités de réemploi des matériaux utilisés.

- la capacité du projet à investir plusieurs lieux du centre-ville et à créer un cheminement.

LES MOYENS DU PROJET //

Moyens techniques :

Le matériel utilisé pour la réalisation du projet est inclus dans le budget global et est fourni par l'artiste.

En fonction de la nature du projet, la ville de Questembert pourra mettre à disposition de l'artiste un espace de travail.

Moyens logistiques :

Un appartement sera prêté à l'artiste lors de son/ses séjours sur place. Cet appartement dispose d'une cuisine équipée ainsi que d'une connexion Internet.

Moyens humains :

Le service culture et communication de la ville assurera la coordination du projet en lien avec l'artiste ainsi que la communication de l'ensemble du projet.

Un agent des Services Techniques sera mis à disposition de l'artiste pour l'aider au montage et au démontage de l'œuvre sur une période préalablement définie avec ce service.

Moyens financiers :

La ville de Questembert versera à l'artiste un montant maximal de 8500€ toutes dépenses comprises (honoraires artistiques, frais de production, défraiements, rémunération des ateliers de médiation...). Cette somme sera versée à l'issue du montage de l'œuvre, sur présentation d'une facture.

LES ENGAGEMENTS DE L'ARTISTE //

L'artiste lauréat s'engage à :

- produire une œuvre et à en garantir la visibilité dans le centre-ville de Questembert de juin à septembre 2024 ;

- se rendre disponible entre mai et juin 2024 pour rencontrer les Questembertois et les inclure dans le projet ;

- être présent lors du montage et du démontage de l'œuvre ;

- céder à titre gracieux ses droits de reproduction sur l'œuvre à la commune aux seules fins de promotion de l'opération.

ORGANISATION //

MODALITÉS DE PARTICIPATION //

Cet appel à projet s'adresse aux artistes plasticiens et visuels professionnels, individuels ou réunis en collectif, et aux étudiants en arts. Toutes les disciplines sont acceptées.

Les dossiers de candidature devront nous parvenir le **vendredi 1er mars 2024** au plus tard, uniquement par courriel à l'adresse **m.bonnet@mairiequestembert.bzh** en précisant "Appel à projets été 2024" dans l'objet du mail. Un accusé de réception vous sera envoyé.

Le dossier de candidature devra contenir :

- le **formulaire de contact** complété ;
- un **présentation du projet** ;
- les disponibilités de l'artiste sur la période mai-juin ;
- un **dossier illustré** présentant le travail du candidat, son activité professionnelle et des exemples de précédentes réalisations.

MODALITÉS DE SÉLECTION //

Une première sélection se fera **sur dossier** par un jury constitué d'élus, de questembertois et de professionnels des secteurs artistique et culturel.

Les 3 porteurs de projets pré-sélectionnés par le jury seront invités à détailler plus amplement leur projet à l'occasion d'un **entretien**.

Seront alors demandés :

- un **descriptif détaillé** du projet ;
- un **budget prévisionnel** et les différents besoins par poste ;
- une **fiche technique** ;
- les **modalités de mise en œuvre**.

Les candidats non retenus à l'issue de l'audition finale recevront une indemnisation de 300€ sur présentation d'une facture.

LES DATES À RETENIR //

- vendredi 1er mars : clôture des dossiers
- vendredi 15 mars : annonce des trois finalistes
- jeudi 28 mars : audition des trois finalistes
- vendredi 29 mars : annonce de l'artiste lauréat
- mai/juin : séjour(s) de l'artiste à Questembert et rencontres avec les habitants
- fin juin : installation de l'œuvre
- juillet/août/septembre : exposition de l'œuvre
- septembre : démontage et remise en état des lieux

CONTACT //

Pour plus de renseignements sur le projet, possibilité de convenir d'un entretien téléphonique au 02.97.26.11.38 en demandant Margaux Bonnet.

LES LIEUX À INVESTIR //

Plusieurs lieux ont été identifiés afin d'accueillir le projet. Parmi ces derniers, plusieurs contraintes d'usages sont à prendre en considération. Le projet artistique doit s'inscrire dans au moins une de ces propositions. L'artiste est libre de choisir l'espace qui correspond le mieux à ses attentes et à ses considérations artistiques. Toutes propositions en dehors de ces espaces seront étudiées par le jury. Un dossier complémentaire détaillant les différents lieux à investir est à retrouver [ici](#).

LES HALLES



PLACE DU MARCHIX



PLACE DE LA LIBÉRATION



PLACE DU 8 MAI 1945



JARDIN BELMONT



APPEL À PROJETS

Création artistique participative
dans l'espace public

Saison estivale 2024

Installation individuelle ou collective

Arts visuels

MAIRIE DE QUESTEMBERT



Service Culture

Mairie de Questembert

1 Place du Général de Gaulle

56230 QUESTEMBERT

02.97.26.11.38

m.bonnet@mairiequestembert.bzh

www.mairie-questembert.fr